

L'ANNONCE BUDGÉTAIRE D'INDEXATION DES
PENSIONS—LE CAS DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle qu'a posée, il y a un instant, le chef de l'opposition et j'aimerais l'adresser au président du Conseil du Trésor. Comme les pensions de vieillesse et celles des anciens combattants vont être indexées sur le coût réel de la vie, le ministre songe-t-il à présenter une mesure prévoyant les mêmes avantages dans le cas des pensions versées aux fonctionnaires mis à la retraite et autres qui relèvent de la compétence fédérale?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, si le député veut savoir si nous allons présenter une mesure législative analogue, la réponse est non. Il sait probablement que des arrangements ont été conclus en vertu desquels les pensions des fonctionnaires retraités sont indexées. Ces pensions sont versées à même les fonds constitués par les cotisations versées par l'employé, par l'employeur et par le gouvernement. Avant de pouvoir modifier cet arrangement, il est bien évident qu'il faudra consulter les représentants des employés.

L'ANNONCE BUDGÉTAIRE D'INDEXATION DES
PENSIONS—LE CAS DES CHEMINOTS RETRAITÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire du même ordre que je voudrais poser au ministre des Transports. Maintenant que d'autres pensions sont indexées par rapport au coût réel de la vie, qu'entend-il faire à propos des pensions des chemins de fer, tant celles du Canadien National que celles du Canadien Pacifique?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les pensions du Canadien National, même avant le discours du budget de mon collègue le ministre des Finances, hier soir, j'avais eu des entretiens avec les autorités du Canadien National. Ces pourparlers durent depuis plusieurs semaines. Le président du CN est actuellement à l'étranger, mais il est censé revenir au pays le 15. Je crois qu'il aura alors des propositions à me présenter.

Quant au Canadien Pacifique, je l'ai déjà dit, je leur ai transmis les instances du député et d'autres personnes mais, bien entendu, du point de vue juridique nous n'avons pas le pouvoir d'exiger que la compagnie fasse quoi que ce soit.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Trois ou quatre députés veulent poser des questions supplémentaires. Il nous faut essayer d'avancer. La présidence donnera la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre pour une question supplémentaire, puis au député de Gander-Twillingate, pour une question reliée à sa question initiale après quoi nous passerons au député de Prince Edward-Hastings.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, si j'en suis à ma dernière question supplémentaire à ce sujet aujourd'hui, puis-je demander si le ministre des Transports fera une nouvelle démarche auprès du Canadien Pacifique, étant donné que la semaine passée cette compagnie a annoncé des bénéfices excessifs? On pourrait sûrement les utiliser pour améliorer les pensions de ceux qui les ont rendus possibles.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Cette question évidemment, représente une instance.

L'OBJECTIF DU BUDGET QUANT AU NIVEAU DE L'EMPLOI

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je formuler autrement ma question précédente. Étant donné que le ministre des Finances a promis il y a quelques jours d'indiquer dans son budget quelle serait, à son avis, la situation de l'emploi, voudrait-il indiquer très brièvement à la Chambre si son budget vise à maintenir le taux de chômage à 6 p. 100, ou si nous pouvons nous attendre à une réduction marquée? Je pose cette question parce qu'il a sûrement établi son budget en fonction de ses prévisions.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Même dans sa nouvelle formule, j'estime que la question est irrecevable. Le député de Prince Edward-Hastings a la parole.

L'hon. George Hees: Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Finances une question supplémentaire...

M. l'Orateur: Que le député veuille bien m'excuser, le député de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement monsieur l'Orateur. Je demande simplement au ministre de nous indiquer quel sera l'effet de son budget sur le niveau du chômage, s'il le réduira ou s'il le maintiendra au même niveau. Ma question me semble tout à fait conforme...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Prince Edward-Hastings a la parole.

LA PRIORITÉ DES MODIFICATIONS RELATIVES AUX
PENSIONS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Le gouvernement envisage-t-il d'interrompre le débat sur le budget afin de pouvoir présenter immédiatement les projets de modification des lois relatives aux pensions des personnes âgées, des anciens combattants, des aveugles et des handicapés dont on a parlé hier soir, et de les soumettre sans retard, malgré leur insuffisance, à l'examen de la Chambre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député reconnaîtra qu'il s'agit là d'une discussion, mais on pourrait peut-être permettre à nouveau au ministre de répondre à certaines questions posées au cours des dernières minutes.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Le député me surprend. C'est une très bonne idée.